



Tél. : (819) 326-5624  
Fax. : (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

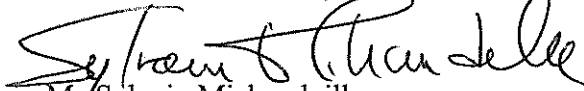
# Avis Public Règlement numéro 424-11 établiissant les règles de fonctionnement et les conditions d'utilisation de la bibliothèque municipale de Val-des-Lacs

### **A TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis vous est donné que Le Règlement 424-11 a été adopté lors de l'assemblée du 15 décembre 2011 et mis en vigueur le 5 janvier 2012.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin Val-des-Lacs. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouvertures de l'hôtel de Ville.

Donné à Val-des-Lacs, le 10 février 2012.

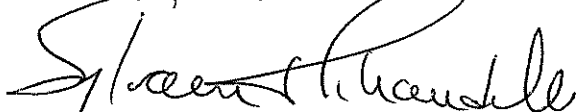
  
Me Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 10 février 2012 entre 8 heures et 21 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 10 février 2012.

  
Me Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier